

Commune D'ETALLE

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu le 08 septembre 2022 à 20h00 - Salle du conseil communal - Rue du Moulin 15

Etalle, le 30 août 2022

La Directrice Générale,



Le Bourgmestre,



ORDRE DU JOUR:

Séance publique

1. Vente de bois du 19.09.2022 – Arrêt des conditions de vente
2. Adhésion à la centrale d'achat du SFP (pension second pilier)
3. Idelux - Marché public avec une intercommunale dans le cadre de la relation « in house »
4. Idelux Projets Publics - AG extraordinaire – 21/09/2022 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour
5. Idelux Développement – AG extraordinaire – 21/09/2022 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour
6. Convention entre les communes d'Etalle, Tintigny et le Parc Naturel de Gaume – Création et gestion d'une plateforme Bois – Energie Transcommunale
7. Plan de relance de la Wallonie – Appel à projets « cœur de village » 2022-2026
8. Achat fonds de bois à Bagimont (Vresse-sur-Semois) – Décision ferme
9. Étude et surveillance de travaux de réfections et d'entretiens des voiries communales de 2022 à 2024. - Approbation des conditions et du mode de passation du marché
10. Convention entre la Province de Luxembourg et la commune d'Etalle relative à la construction, à l'entretien et à la gestion du réseau points-nœuds au sein du réseau provincial.
11. Remplacement membre pour diverses assemblées (remplacement Gondon Georges)
12. Approbation procès-verbal séance précédente

Information :

Procès-verbal de vérification de la situation de caisse pour la période du 01/01/2022 au 31/05/2022